

Titre Moniteur d'Atelier en ESAT et EA

15 mars 2019

Evaluation réalisée par Unifaf pour le compte de la CPNE-FP

unifaf

LE FOND DE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE DE LA BRANCHE SANTE/SOIN,
SOCIALE ET MINOS-SOCIALE, PROPRE À BUT NON LUCRATIF



SOMMAIRE

1 Données de l'Enquête Emploi 2017

2 Une hausse des effectifs en formation

3 Les thèmes soulevés lors de l'évaluation

4 Calendrier de renouvellement des conventions

DONNÉES DE L'ENQUÊTE EMPLOI 2017

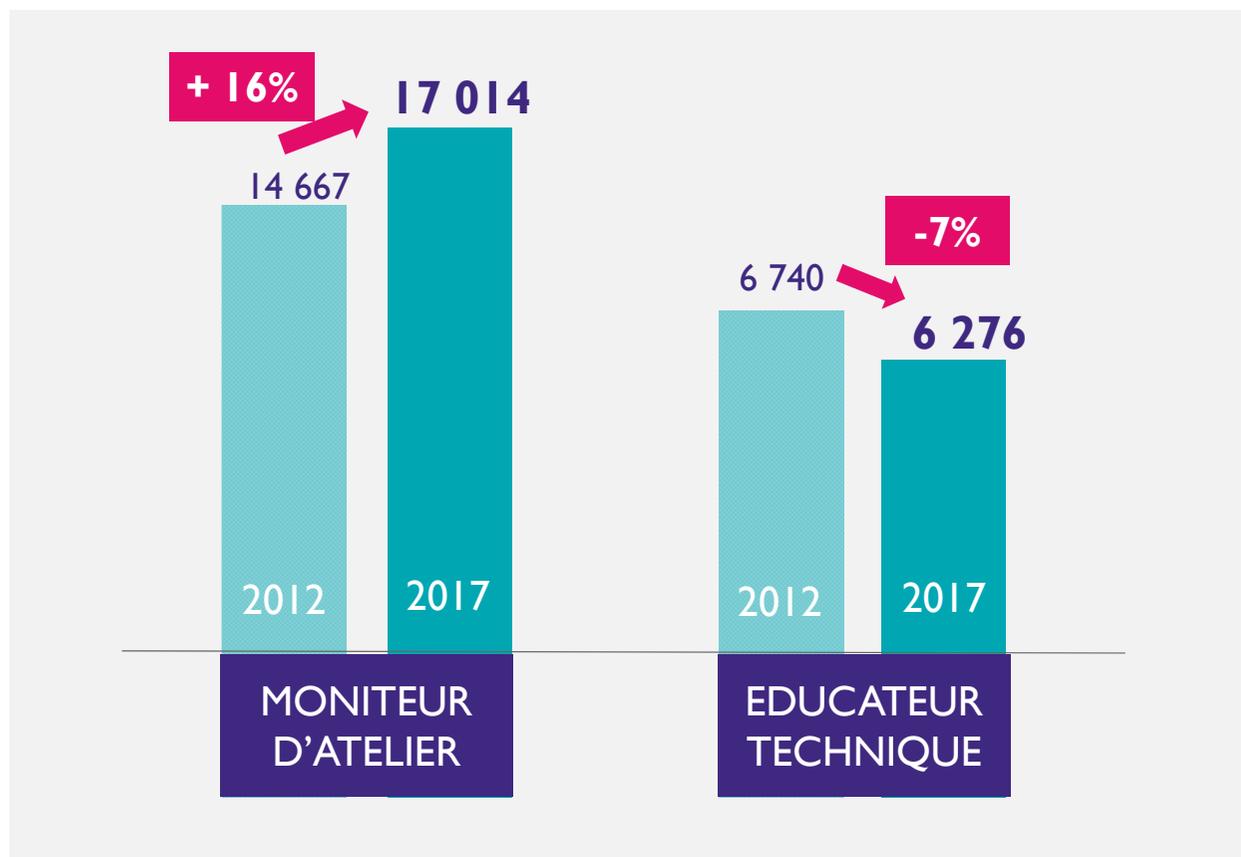
unifaf

La C^opne FP

Un nombre d'établissements stable

- **1 460 ESAT et 244 EA en 2017**
- **45 976 salariés en ESAT et EA en 2017 (hausse de 4% par rapport à 2012).**
- **Environ 108 000 travailleurs handicapés en ESAT en 2017**

Des effectifs de Moniteurs d'atelier en augmentation



- Au total 23 300 moniteurs d'atelier / éducateurs techniques en ESAT et EA en 2017.

- Augmentation des effectifs de 8 % entre 2012 et 2017.

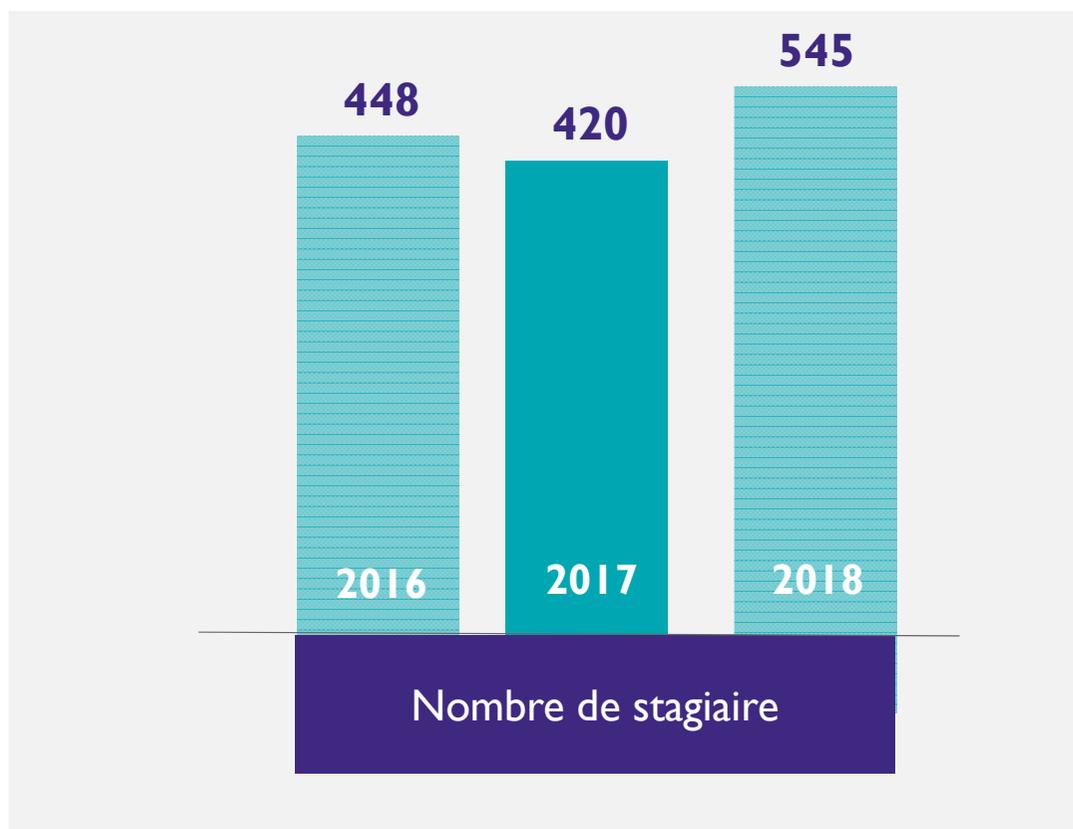
- Les moniteurs d'atelier et éducateurs techniques représentent 50% des effectifs des ESAT et EA

LA CERTIFICATION TMA DEPUIS LE DÉPLOIEMENT

unifaf

La C^opne FP

Des effectifs formés plutôt en hausse



Depuis 2016
1 413 stagiaires ont été formés
93 sessions ont été organisées
Un taux moyen de **réussite des candidats à la certification de 91%**

2019/2020 : un prévisionnel de 15 sessions et de 256 stagiaires

LES THÈMES DU BILAN ET LES SUJETS EVOQUES PAR NOS INTERLOCUTEURS

Un bilan opérationnel en vue de la prolongation des conventions

- Un cadre conventionnel du déploiement de la certification qui arrive à échéance le 1^{er} juillet 2019
- Une décision de la CPNE-FP de continuer le déploiement avec l'AFPA et l'UNAFORIS

- Des conventions modifiables par avenants

- Un bilan pour :
 - Mettre en avant les évolutions souhaitées par tout ou partie des acteurs dans la mise en œuvre de la certification
 - Outiller la réflexion des acteurs sur les évolutions possibles en vue d'améliorer la mise en œuvre de la certification

Un bilan réalisé grâce aux acteurs

→ Pour réaliser ce bilan Unifaf a interrogé :

Des membres de la CPNE-FP

Les têtes de réseaux AFPA et Unaforis

Des acteurs des 2 réseaux (pilote, expert pédagogique)

Escale formation (en charge de la formation des jurys)

Services techniques Unifaf en région

→ Pour réaliser ce bilan, Unifaf a pris appui sur les documents fondateurs du TMA (Conventions, dossier RNCP, maquettes, ...) et des documents de suivi de la mise en œuvre (CR COPIIL Nationaux, ...)

Un schéma global de mise en œuvre du TMA à remanier ?

- ⇒ Pilotage et suivi de la qualité des formations :
 - Un cadre très strict de mise en œuvre
 - Aucun indicateur et aucune modalité d'évaluation et de suivi de la qualité définis

- ⇒ Financement de la certification :
 - Un montage financier complexe et lourd à gérer pour les opérateurs

- ⇒ Instances de pilotage :
 - Des instances qui ont évolué pour s'adapter aux besoins

- ⇒ Mobilisation des jurys et des tuteurs :
 - Des tuteurs qui s'investissent de manière inégale
 - Des jurys difficiles à mobiliser

Un déroulé des formations à ajuster aux besoins du secteur ?

- ⇒ Permettre aux stagiaires de découvrir d'autres établissements acteurs du parcours
- ⇒ Rééquilibrer les temps et contenus des blocs pour répondre aux besoins des stagiaires
- ⇒ Améliorer le repérage des candidats en grande difficulté avec l'écrit
- ⇒ Outiller les opérateurs dans les réponses à apporter aux stagiaires en validation partielle
- ⇒ Harmoniser la durée de la formation pour faciliter la prise en charge par Pôle Emploi
- ⇒ Faire évoluer l'effectif maximum et les dérogations sur ce point

Une certification encore en développement

- ⇒ Un certificat dorénavant accessible par la VAE : faut-il envisager un accompagnement plus important que le droit commun pour les candidats à la VAE ?
- ⇒ Des passerelles en construction avec le titre ETI (encadrant technique d'insertion) : des passerelles à envisager avec des diplômes du travail social ?
- ⇒ Une certification accessible aux demandeurs d'emploi, aux salariés en reconversion professionnelle et aux salariés des ESAT et EA : un public cible à élargir ?

Points de vigilance

⇒ Des propositions d'évolutions :

- Qui feront l'objet d'un arbitrage par le certificateur, la CPNE-FP.
 - Qui doivent se faire dans le respect du référentiel déposé au répertoire national.
-

Points de vigilance

- ⇒ Des réflexions qui s'inscrivent dans des temporalités différentes :
 - Le schéma global de mise en œuvre doit être défini dans les avenants aux conventions
 - Les évolutions opérationnelles concernant le déroulé des formations peuvent être travaillées sur plusieurs mois / année une fois le cadre conventionnel modifié

CALENDRIER

unifaf

La C^opne FP

PLANNING

